

CHARTRE DE COMMUNICATION ECOLE-FAMILLE

1. SIGNALER UNE ABSENCE

Toute absence non prévenue à l'avance doit obligatoirement être signalée le jour même avant 8h15 :

- de préférence par téléphone: 03 81 49 00 86 (en cas d'absence, laisser un message sur le répondeur)
- ou par mail : ecole.jougne@ac-besancon.fr



2. RENCONTRER L'ENSEIGNANT

- Par l'intermédiaire du cahier de liaison
- Par mail



IMPORTANT : Il n'est pas possible de rencontrer un enseignant à la porte de sa classe ou au portail de l'école, ni sans l'avoir prévenu à l'avance.

3. RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTION

- Par mail : ecole.jougne@ac-besancon.fr
- Par téléphone : 03 81 49 00 86 ou laisser un message sur le répondeur



4. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- Par mail : ecole.jougne@ac-besancon.fr (délai de réponse 10 jours)



5. EN CAS DE CHANGEMENT URGENT

- Par téléphone uniquement : 03 81 49 00 86 (en cas d'absence, laisser un message sur le répondeur)

